

Les « évaluations d'école » : ce qui nous attend avec les nouvelles formes d'évaluation des enseignants !

Le SNUDI-FO 53 s'est toujours opposé vigoureusement à ces nouvelles formes d'évaluations des enseignants, transposition directe du PPCR dans l'éducation nationale. Aujourd'hui, le décret est publié et nous attirons votre attention sur la relation entre ces évaluations d'école (accompagnement collectif) et la nouvelle grille d'évaluation (voir page suivante)...

En Mayenne, les pressions des autorités académiques s'accroissent pour imposer les évaluations d'école sur la base d'une, deux ou trois écoles par circonscription, volontaires ou désignées « volontaires » ; en témoignent les relances systématiques des IEN lors des réunions de rentrée. **Il faut savoir que « L'accompagnement collectif » des personnels est inscrit dans le décret de l'ex-ministre Vallaud-Belkacem !**

Dans le 53, des IEN ont déjà fait participer des parents d'élèves à l'évaluation d'école, en présence parfois d'élus ! *Quelques exemples concrets en Mayenne : le directeur ou la directrice se retrouve face à des parents qui critiquent ouvertement les modes d'évaluation des élèves ; un élu qui considère que la communication avec les enseignants n'est pas suffisamment bonne ou « constructive »... Certains de ces entretiens se sont parfois déroulés avec 2 IEN (dont l'IEN de la circonscription) les représentants de parents, des élus en présence d'enseignants !*

A Paris et dans d'autres départements, la FCPE a déjà pris l'initiative d'adresser à tous les parents un questionnaire, véritable évaluation de l'école et de ses enseignants. Quelques extraits: « *que pensez-vous de la qualité des échanges entre vous et l'école ?* », « *la classe en général fonctionne-t-elle bien (ambiance, emploi du temps, projet, voyages...)* ? », « *avez-vous connaissance de problèmes dans la classe ?* », « *avez-vous des remarques à formuler ou des appréciations sur les contrôles, les rythmes des devoirs, la charge de travail ?* »...

Avec la nouvelle évaluation les autorités administratives font « évoluer » la gestion des enseignants vers le « management » des salariés du privé.

Evaluation d'école... de quoi s'agit-il ?

Bien qu'il n'y ait **aucun cadre réglementaire** à ce dispositif, les pressions s'accroissent pour imposer les « évaluations d'écoles ». Rappelons qu'il **ne s'agit pas strictement d'une juxtaposition d'inspections individuelles** mais bien d'une évaluation du fonctionnement de l'établissement, et donc, de fait, de chaque classe prise comme un élément d'un tout. Concrètement : multiples visites, sur plusieurs jours, dans chaque classe, de l'IEN, des conseillers pédagogiques, séances d'auto-flagellation publique, projet et objectif en matière de réduction de la difficulté scolaire et mise à mal de la liberté et des choix pédagogiques non seulement de chaque enseignant mais également de l'ensemble de l'école. Bref, que du bon ! Aujourd'hui, c'est ce que nos supérieurs qualifient d'accompagnement collectif.

Cette opération n'est rien d'autre - nous l'avons dit et écrit - que l'**application à l'école d'une démarche managériale d'entreprise**. Les effets humainement dévastateurs sur les collègues qui l'ont subie commencent à fuiter sur les autres écoles, et nombreux sont ceux qui renâclent, poussant les IEN à trouver des stratagèmes plus ou moins grossiers pour inciter à accepter cette évaluation. Par exemple, on

laisserait penser que le fait d'accepter cette évaluation pourrait amener à un moyen supplémentaire à la rentrée, ou éviter une fermeture. Propos qui peuvent qu'être dévastateurs entre les collègues de l'école, les plus naïfs reprochant aux plus sceptiques d'empêcher que l'école fonctionne dans de meilleures conditions... Malheureusement, les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Concrètement, comment une évaluation d'école s'organise-t-elle ?

Comme pour l'entretien professionnel prévu par le décret sur l'« **évaluation des enseignants** » dont FO demande le retrait sans conditions, le dispositif d'évaluation d'école serait préparé par une « **démarche d'auto-évaluation** » de leur pratique professionnelle par les enseignants.

Par cette **méthode d'autocritique aussi culpabilisante que dégradante**, il s'agit :

- de rendre responsables les collègues des résultats des élèves eux-mêmes « évalués ». C'était d'ailleurs écrit noir sur blanc dans un protocole départemental : « **Les résultats des élèves sont imputables au sein même du**

système éducatif : aux enseignants »... alors qu'avec les milliers de suppressions de postes et les contre-réformes, enseigner s'apparente de plus en plus à une mission impossible !

- d'imposer des contrats d'objectifs dérogeant aux obligations de services, à la situation statutaire et réglementaire commune à tous les enseignants et remettant en cause leur liberté pédagogique individuelle : prise en compte de « l'investissement » des enseignants dans leur évaluation et leur avancement, bouleversement des obligations de service (aménagement des horaires, engagement dans le périscolaire) et des règles d'affectation (postes à profil) ;
- de mettre les collègues en concurrence et en situation de se justifier les uns par rapport aux autres, de nier la liberté pédagogique individuelle, de soumettre les équipes aux ordres de chefs d'établissement dotés de pouvoirs hiérarchiques comme annoncé dans les projets ministériels (EPEC, établissement public du socle commun / Cf. [rapport Leloup-Caraglio](#)...).

SAISISSEZ LE SYNDICAT DE TOUTE PRESSION

(Modèle de courrier à adresser pour refuser l'évaluation d'école : <http://snudifo-53.fr/modeles-de-lettres/>)

POUR RAPPEL: la grille d'évaluation des enseignantsANNEXE 1 :**MODELE 1 : COMPTE-RENDU DU RENDEZ-VOUS DE CARRIERE DES ENSEIGNANTS**

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				